

Directives pour l'établissement de votre déclaration fiscale à la date de votre départ/arrivée

1 ● RÉUNIR LES DOCUMENTS SELON LA LISTE

Merci de nous faire parvenir les documents mentionnés en page deux, nécessaires à l'établissement de votre estimation fiscale.

2 ● TRANSMISSION DE VOS DOCUMENTS

- Par courriel en format PDF (un seul fichier) à l'adresse suivante : info@fiduciaire-ar.ch.
- En présentiel à la réception de nos locaux ouvert du lundi au vendredi (08h30–12h00 & 13h45–17h00)*.

3 ● ÉTABLISSEMENT DE LA DÉCLARATION FISCALE

Votre déclaration fiscale vous a été transmise.

Nous vous proposons à présent d'effectuer un contrôle de cohérence, soit par téléphone, soit lors d'un rendez-vous dans nos bureaux (environ 15 minutes).

4 ● DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION FISCALE

Dès réception du paiement de nos honoraires, nous nous chargeons d'effectuer le dépôt de votre déclaration fiscale auprès de l'Administration Fiscale Cantonale.

**Merci de fournir uniquement des copies des documents, sans agrafe, et classées dans l'ordre de la liste.*

Liste des documents requis pour votre déclaration fiscale à la date de votre départ/arrivée :

1. REVENUS :

Certificat de salaire annuel *(au complet)*
Justificatifs d'autres revenus *(rentes, alloc. familiales, subsides, chômages, etc.)*

2. BIEN IMMOBILIER (uniquement propriétaire) :

Acte d'achat du notaire *(mentionnant le prix d'achat et la date d'occupation)*
Valeur locative *(formulaire de la valeur locative si le bien a été acquis durant l'année)*
Frais d'entretiens du bien immobilier et décomptes de frais PPE
Justificatifs intérêts d'emprunts *(attestation de la banque)*
Assurance habitation et attestation cantonal de l'énergie (HPE & THPE)
Loyers encaissés

3. AUTRES DEDUCTIONS :

Frais de perfectionnement & cotisation syndicales
Attestation 3ème pilier A et/ou rachat 2ème pilier
Attestation cotisation assurance vie *(3ème pilier B)*
Assurance maladie *(lamal, complémentaires, primes pour enfant également)*
Frais médicaux à votre charge
Attestation dons effectués en Suisse
Si enfant(s) à charge, frais de garde et attestation d'étude *(la cantine n'est pas déductible)*
Justificatifs d'intérêts d'emprunts *(crédit à la consommation, carte de crédit)*

4. PENSION ALIMENTAIRE :

Pension alimentaire versée ou perçue *(avec justificatif et jugement de divorce/séparation)*

5. DIVERS :

Identifiants déclaration fiscale & attestation de départ/arrivée OCPM
Etat de fortune Suisse & étranger au 31.12 *(comptes bancaires, titres, cryptomonnaies, etc.)*
Livret de famille *(si enfant, répondre aux questions en page 3)*

Informations tarifaires :

CHF 180.- Célibataire sans bien immobilier
CHF 220.- Célibataire avec un bien immobilier

CHF 220.- Marié sans bien immobilier
CHF 260.- Marié avec un bien immobilier

Options supplémentaires à sélectionner en fonction de vos besoins :

CHF 50.- Par bien immobilier supplémentaire
CHF 80.- Déclaration express (72 h ouvrables)

CHF 50.- Activité indépendante
CHF 10.- Forfait photocopie

Le fiscaliste se réserve le droit d'ajuster la tarification initialement annoncée en fonction de la complexité du dossier.

Informations relatives à la garde d'enfants en cas de concubinage / séparation-divorce

Votre nom et prénom :

Merci de compléter un formulaire par enfant !

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Situation de votre enfant ?

Apprenti /étudiant /écolier

Enfant avant âge scolaire

En vie professionnelle

Revenu brut / fortune brut :

Cet enfant vit-il avec vous ? *Si non, veuillez indiquer le lieu de résidence.*

Oui Non

Les parents de l'enfant vivent-ils ensemble ?

Oui Non

Contribuable sans pension alimentaire :

Avez-vous un revenu net supérieur à l'autre parent de l'enfant ?*

Oui Non

* Joindre le certificat de salaire ou la déclaration des revenus de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) pour permettre un traitement complet de votre dossier.

Observations :